

VIRUS Le nombre de cas d'encéphalite à tique a augmenté ces dernières années. Pour protéger la population, l'OFSP recommande la vaccination.

L'encéphalite à tique fait toujours plus de victimes en Suisse. En 2018, 377 cas ont été déclarés à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en Suisse, dont deux cas en Valais. L'augmentation du nombre de personnes touchées par la maladie est marquante depuis 2016. «Ces déclarations correspondent aux cas qui ont été diagnostiqués. Ce sont donc des patients qui présentent des symptômes neurologiques», précise le professeur Nicolas Troillet, médecin-chef du Service des maladies infectieuses et directeur de l'Institut central des Hôpitaux (ICH), à l'Hôpital du Valais. A côté de ces cas, il y a également de nombreuses personnes qui ont contracté la maladie sans le savoir. Soit, elles n'ont pas fait de réaction au virus, soit elles ont eu un syndrome grippal pendant un à deux jours. Dans ce cas, la maladie est bénigne et ne nécessite aucune inquiétude. L'encéphalite à tique est une maladie due à un virus transmis par les tiques. L'infection

L'encéphalite à tique

- C'est une inflammation des méninges et du cerveau
- Elle est causée par un virus transmis par les tiques porteuses
- Une analyse de sang permet de poser le diagnostic
- La maladie peut entraîner des complications graves (atteinte du système nerveux)
- Un vaccin permet de se protéger contre ce virus



Encéphalite à tique: le vaccin comme seul moyen de se protéger

PAR **LYSIANE.FELLAY@LENOUVELLISTE.CH** / PHOTOS DR



“A ce jour, il n'y a aucun traitement pour soigner la maladie ou freiner sa progression.”

DR STÉPHANE EMONET,
MÉDECIN CHEF
AU SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES
À L'ICH, HÔPITAL DU VALAIS

peut, dans les cas les plus sévères, attaquer le système nerveux et laisser des séquelles à vie. «Le virus contenu dans la salive de l'acarien est transmis dans les minutes suivant la pi-

qûre. Le retrait précoce de la tique n'est donc pas protecteur, contrairement à la maladie de Lyme», informe le Dr Stéphane Emonet, médecin-chef au Service des maladies infectieuses à l'Hôpital du Valais. «A ce jour, il n'y a aucun traitement pour soigner la maladie ou pour freiner sa progression. Il existe, par contre, un vaccin pour se protéger contre l'encéphalite à tique», relève le Dr Emonet. A noter que ce vaccin ne protège pas contre la borréliose (maladie de Lyme), maladie également transmise par les tiques.

Un vaccin pour se protéger
Vu l'explosion du nombre de cas, l'Office fédéral de la santé publique a décidé récemment d'élargir la recommandation de vaccination. Auparavant,

elle concernait uniquement les personnes vivant dans des zones à risque. Aujourd'hui, elle est étendue à toute la population, à l'exception des personnes vivant dans les cantons de Genève et du Tessin. Avec ce changement, le vaccin est désormais remboursé par l'assurance obligatoire des soins. «Je conseille à toutes les personnes qui sont souvent dans la nature de se faire vacciner, c'est important. Les enfants dès l'âge de six ans peuvent également en bénéficier», note le Dr Emonet. La vaccination nécessite trois doses. Les deux premières sont injectées à trente jours d'intervalle, puis la dernière cinq à douze mois plus tard. Il faut ensuite le renouveler tous les dix ans. Le vaccin protège efficacement contre la maladie.

«En Autriche, il est proposé à tous les enfants dès un an. Le taux de vaccination est assez élevé. En 2002, il se montait à 87%. Des études faites dans ce pays ont montré que la vaccination a fait diminuer le nombre de cas d'encéphalite à tique de manière significative», explique le Dr Alexis Dumoulin, biologiste à l'ICH.

Quels risques?

Sans vaccination, quels sont les risques pour la santé? «Avant tout, il ne faut pas paniquer. Ce n'est pas si fréquent de faire une encéphalite à tique avec des problèmes neurologiques sévères. Dans la plupart des cas, la maladie est bénigne. La personne ne s'aperçoit même pas qu'elle souffre de cette infection. Reste que l'on rencontre quand même des cas plus graves», souligne le Dr Emonet. Dans la première phase de la maladie, le patient va souffrir de symptômes d'allure grippale. En général quelques jours après la piqûre. S'ensuit une période de répit d'environ une semaine sans symptôme. Ensuite, le patient va commencer à souffrir de symptômes neurologiques. Une atteinte du système nerveux central se manifeste chez 5 à 15% des malades.

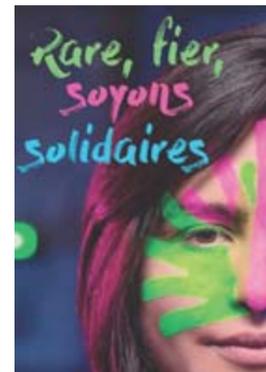
Concrètement, ils peuvent souffrir de maux de tête, d'une sensibilité à la lumière, de troubles de la concentration, de vertiges. Des paralysies des bras, des jambes, du visage peuvent survenir chez certaines personnes. Elles sont parfois irréversibles. «Dans ces situations, il n'existe aucun traitement efficace. Nous pouvons juste soutenir les patients dans leurs fonctions vitales», explique le Dr Emonet. Le nombre de cas déclarés d'encéphalite à tique devrait probablement continuer à progresser ces prochaines années, tout comme le nombre de personnes touchées par la maladie de Lyme ou par d'autres maladies transmises par les tiques. La population des tiques ne cesse de croître et se trouve un peu partout en dessous de 1500 mètres d'altitude. Certaines d'entre elles sont porteuses du virus de l'encéphalite à tique, mais aussi de la borréliose et ce, y compris en Valais. «Aussi, les tiques sont actives sur une période toujours plus longue qui va d'avril à octobre, voire novembre. Dès que les températures sont plus clémentes, elles sortent pour se nourrir», souligne Alexis Dumoulin. Elles multiplient ainsi les occasions de nous piquer.

EN BREF

MALADIES RARES

De la solitude au réseau

La 9e Journée des maladies rares en Suisse aura lieu le samedi 2 mars. ProRaris invite toutes les personnes concernées à participer à cette journée de rencontres, de discussions et d'informations placée sous le thème «de la solitude au réseau». Elle se déroule à l'Hôpital universitaire de Bâle dans la grande salle. Il faut dire que les patients touchés par une maladie rare se sentent souvent isolés. Ils doivent mobiliser beaucoup d'énergie pour trouver des informations, mais aussi pour chercher les bons experts ou encore trouver du soutien. Pour les accompagner, une association de «patients isolés» a été fondée à la fin de l'année 2018. Elle sera présentée aux participants lors de cette journée.



Sachez enfin que l'on estime à environ 580 000 le nombre de personnes atteintes de maladies rares vivant en Suisse. www.proraris.ch

ALLERGIES

Les pollens font leur retour

Dès que les températures s'adoucissent, les arbres sortent de leur repos hivernal. Le noisetier et l'aulne sont les premiers à fleurir, suivis du bouleau et du frêne. Les pollens vont ensuite se répandre petit à petit sur tout le territoire, souligne le Centre d'allergie suisse, aha! L'année 2018 a été marquée par une floraison importante. L'année 2019 pourrait être un peu plus clémente, note le centre aha!, tout en ajoutant qu'il est difficile de faire des prévisions. Le centre aha! conseille aux personnes allergiques de consulter leur allergologue ou leur médecin traitant suffisamment tôt pour discuter du traitement à suivre. Plus d'infos: www.aha.ch

Prévention

Maintenir les tiques à distance

Pour se protéger des tiques, il existe quelques astuces. Si on se promène dans une zone à risque (lisières de forêt, bordure de chemin, fourrés, sous-bois, herbes hautes ou fougères), il vaut mieux porter des vêtements couvrants et fermés, de couleur claire, et appliquer un spray répulsif sur la peau et les habits. Au retour, prenez le temps d'inspecter minutieusement toutes les parties de votre corps ainsi que les vêtements. Les tiques adorent se loger dans le pli des genoux, les aines, les aisselles.

Chez l'enfant, elles vont souvent s'installer dans la nuque ou le cuir chevelu. Si vous trouvez une tique, il faut la retirer aussi tôt que possible avec une pince à épiler pour se protéger de la maladie de Lyme. Il faut la saisir avec la pince au ras de la peau et l'extraire en tirant régulièrement. Vous pouvez désinfecter la plaie, puis surveiller son évolution dans les jours qui suivent. Si des symptômes apparaissent, mieux vaut consulter son médecin. Plus d'infos: pique-de-tique.ch